

Acheter durable en entreprise, c'est possible

*Dans le monde de l'entreprise et des affaires comme ailleurs, la question du **Développement Durable** est devenue prépondérante. Plutôt que de la vivre comme une contrainte, faisons-en un atout en plaçant la **fonction Achat** au centre de cette stratégie d'entreprise.*

L'entreprise responsable est celle qui, non contente d'avoir établi une stratégie de croissance efficace, cherche également à agir pour préserver l'**environnement**, la **cohésion sociale**, l'**équité** et satisfaire aux besoins de ses collaborateurs et partenaires, tout en veillant à développer son efficacité économique.

Comment résoudre cette équation ? La réponse dépend avant tout de la manière dont la fonction Achat de votre entreprise aligne sa stratégie opérationnelle sur les principes fondamentaux (**droits de l'Homme, droit du travail**, environnement et lutte contre la corruption) dans ses domaines de compétence.

Elle doit se tourner vers des **fournisseurs responsables**, qui répondent aux **critères d'exigences**, aussi bien dans leur politique de gestion de leur production qu'en ce qui concerne les produits et services que vous achèterez.

Les achats responsables doivent être porteurs de valeur à long terme pour toutes les parties prenantes mais aussi de progrès et d'innovation.

Les résultats seront alors multiples :

- **croissance** rentable à long terme ;
- gestion et utilisation efficace de nos **ressources naturelles** ;
- meilleure réponse aux attentes qualitatives du client ;
- approfondissement du **dialogue avec la société civile** ;
- meilleure **gestion de l'image**...

Par ailleurs, la politique d'achats responsables d'un groupe devrait toujours faire partie intégrante de sa **stratégie de gestion du risque**, puisqu'elle permet d'améliorer de **réduire le risque commercial** et de sécuriser l'image.

Tout reste à faire dans votre entreprise ? Il suffit d'y aller par étapes, en commençant par définir les notions de **responsabilités sociale et sociétale**, voire de les inclure au sein d'un Code de conduite de l'**éthique aux achats**. Cette base documentaire devra insister sur 3 aspects essentiels : les responsabilités de l'acheteur, les **règles de la concurrence** et les engagements vis-à-vis du développement durable.

Attention : cette démarche ne sera couronnée de succès que si elle constitue un véritable **projet d'entreprise** au sein duquel chacun aura un rôle à jouer, avec des objectifs viables, fiables et communicables.

Il vous reste à vous assurer que vos fournisseurs maintiennent un niveau d'exigence qui corresponde au vôtre. Vous pourrez ainsi bâtir ensemble une approche stratégique commune... durable.